Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 38 (1946)

Heft: 10

Artikel: 1945, année record du syndicalisme suisse

Autor: Keller, Willy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

38me année

Octobre 1946

Nº 10

1945, année record du syndicalisme suisse

Par Willy Keller

1945 a été une année d'intense activité économique. Dès la fin du printemps, la demande de marchandises étant énorme, la montée de l'indice de la production a infirmé toutes les craintes de ceux qui prévoyaient une crise. L'activité économique se serait certainement intensifiée davantage encore s'il avait été possible de parer à la pénurie de main-d'œuvre, de matières premières et de produits mi-finis. Le chômage a atteint l'étiage auquel on souhaiterait qu'il pût être maintenu, sinon définitivement, du moins pour une longue période; c'est malheureusement bien improbable dans le régime économique d'aujourd'hui. Vers la fin de l'année, quelques branches ont demandé l'autorisation de faire appel à des travailleurs étrangers. Les syndicats ont déclaré qu'ils ne consentiraient à cette immigration qu'à la condition qu'il n'en résulte pas un abaissement du niveau d'existence des travailleurs suisses. L'intensification de l'activité économique n'a malheureusement pas contribué à atténuer comme on l'eût souhaité les tensions en matière de prix et de salaires. Bien que le salaire réel de 1939 ait été rétabli en partie pour les uns, entièrement pour d'autres si l'on en croit les statistiques, d'innombrables travailleurs continuent d'éprouver durement les effets du renchérissement. On est bien obligé de constater que la part du travail au revenu national n'a pas sensiblement augmenté. Les tensions sociales ne diminueront que lorsque cette juste revendication aura été satisfaite. D'ici là, les organisations syndicales ont encore un énorme travail à accomplir. Les statistiques que dresse année après année l'Union syndicale suisse reflètent l'intense activité que déploient les fédérations syndicales et leur organisation centrale dans l'intérêt le mieux compris des travailleurs et de l'économie nationale. En 1945, les effectifs des fédérations ont augmenté de manière réjouissante. Il y a deux ans, les syndicats libres comptaient 250 000 membres; à la fin de 1945, ils en groupaient plus de 300 000. Cette évolution s'est poursuivie en 1946. A la fin du premier trimestre, on constatait un nouvel accroissement de 10 000 membres. Parallèlement, les mouvements déclenchés pour améliorer les conditions de travail et de salaire prennent toujours plus d'ampleur. Le nombre des travailleurs directement intéressés par ces mouvements est en constante augmentation. Depuis 1943, les interventions des diverses fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse ont permis à plus d'un demi-million de travailleurs d'améliorer leur situation.

Après une interruption de plusieurs années, nos enquêtes ont de nouveau porté sur les

prestations sociales des institutions syndicales d'entraide.

Pendant la guerre, les fédérations ont distribué à leurs membres des sommes considérables pour atténuer les conséquences du renchérissement. Bien que ces versements aient entraîné de très lourdes charges, les fédérations ont pu les supporter sans trop de peine grâce à la solidité des assises financières de leurs institutions d'entraide et à l'accroissement constant des effectifs.

Pendant ces difficiles années, les organisations syndicales ont fait acte de solidarité. Sans publicité, sans propagande « électorale », elles ont contribué de manière efficace à la défense nationale en venant en aide à ceux qu'accablaient la misère et les privations. Cette activité n'a pas peu contribué à renforcer la volonté de résistance du pays et la discipline des travailleurs, des travailleurs syndiqués notamment.

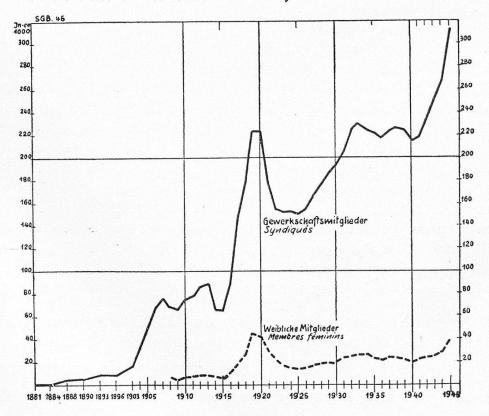
1. L'évolution des effectifs

Tableau 1

A la fin de	Nombre des fédérations	Total	Nombre des Hommes	membres Femmes
1914	21	65 177	57 726	7 451
1916	19	88 628	77 752	10 876
1918	24	177 143	150 496	26 647
1920	19	223 572	182 038	41 534
1925	19 ,	149 997	135 987	14 010
1930	14	194 041	174 825	19 216
1932	14	224 164	199 978	24 186
1934	16	223 427	199 954	23 473
1935	16	221 370	199 348	22 022
1936	16	218 387	197 250	21 137
1937	16	222 381	199 448	22 933
1938	16	225 530	203 343	22 187
1939	17	223 073	202 055	21 018
1940	17	212 602	192 646	19 956
1941	17	217 251	195 713	21 538
1942	17	231 277	207 993	23 344
1943	16	250 204	224 802	25 402
1944	15	267 606	238 480	29 126
1945	15	312 935	272 642	40 293

L'intense propagande déployée par les fédérations, l'effort accompli par les militants comme aussi une situation économique extrêmement favorable ont permis aux fédérations affiliées à

Evolution des effectifs de l'Union syndicale de 1881 à 1945



l'Union syndicale d'augmenter de 45 239 membres leurs effectifs en 1945. A la fin de l'année, l'Union syndicale organisait 312 935 travailleurs. Par rapport à l'année précédente (17 704 nouveaux membres ou 7%), l'augmentation des effectifs a plus que doublé (17%). Le nombre des membres masculins s'est accru de 34 162 et celui des membres féminins de 11 167.

Toutes les fédérations (sauf celle des ouvriers du textile à domicile, dont les effectifs sont en régression constante*) participent à cette augmentation, encore que de manière inégale. C'est la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques qui vient en tête (tant en chiffres absolus qu'en pour-cent). Ses effectifs sont plus élevés de 12 340 membres ou de 82% par rapport à 1944. Au cours de ces dernières années, le degré d'organisation dans le textile et l'industrie chimique s'est accru d'une manière extraordinaire. La Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment vient en second rang (10 309 nouveaux membres ou 22%), suivie par la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (9521 et 11%), puis par la Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation (5125 ou 18%) et la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (3382 ou 50%).

	Augmentation par rapport à 1944
1. Fédération suisse des ouvr. du textile et de fabrique (F. O.T. F.)	81,7 %
2. Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équi-	
pement (F. V. C. E.)	49,8 %
3. Fédération des ouvriers sur bois et bâtiment (F.O.B.B.)	22,3 %
4. Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de	
l'alimentation (F. C. T. A.)	17,8 %
5. Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers	15,2 %
6. Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers	
(F. O. M. H.)	11,3 %
7. Fédération suisse du personnel des services publics (V. P. O. D.)	8,6 %
8. Fédération suisse des employés des postes, téléphones et télé-	
graphes (F. S. E. P. T. T.)	4,8 %
9. Fédération suisse des cheminots (S. E. V.)	4,2 %
10. Association suisse des fonctionnaires des télégraphes et télé-	
phones (A. S. F. T. T.)	4,0 %
11. Union suisse des lithographes	3,8 %
12. Fédération suisse des typographes	3,0 %
13. Société suisse des fonctionnaires postaux (S. S. F. P.)	1,4 %
14. Fédération suisse des chapeliers	0,5 %

Pour réaliser cet accroissement de 45 000 membres, il a fallu en recruter 73 939; nos organisations ont enregistré 28 600 départs (décès, démissions, exclusions ou mutations). Ces fluctuations des

^{*} Cette profession disparaît progressivement.

effectifs, de l'ordre de 28% pour l'ensemble des fédérations, impliquent un gros travail administratif. Au cours des dernières années, la proportion des départs a été normale.

Tableau 2

191	Fédération	Effectifs au 31 déc. 1945	par	Augmen ou dimin rappor solue		des effe	etifs glo l'U.S.S	baux
1.	Ouvriers du bois et bâtiment .	56 786		0 309	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	11,9	19,1	18,1
	Ouvriers du vêtement, du cuir			1070 (0.000)	1	,	,-	,-
	et de l'équipement	10 190	+	3 382	+49,8	1,4	1,1	3,2
3.	Ouvriers relieurs et cartonniers		+	434	+15,2	0,8	0,7	1,0
4.	Cheminots	37 211	+	1 435	+ 4,2	23,8	15,6	11,8
5.	Travailleurs du commerce, des							
	transports et de l'alimentation	33 831	+	5 125	+17,8	7,7	10,2	10,8
6.	Chapeliers	221	+	1	+ 0,5	0,1	0,1	0,1
7.	Lithographes	2 103	+	77	+ 3,8	0,7	0,8	0,7
8.	Ouvriers sur métaux et horlogers	93 086	+	9 591	+11,3	28,7	28,8	29,8
9.	Personnel des services publics.	24 408	+	1 930	+ 8,6	7,6	9,0	7,8
10.	Fonctionnaires postaux	3 788	+	52	+ 1,4	1	1,7	1,2
11.	Employés des P.T.T	9 266	+	424	+4,8	5,5	3,9	3,0
12.	Fonctionnaires des télégraphes							
	et téléphones	2 053	+	78	+4,0	1	0,9	0,7
13.	Ouvriers du textile et des fa-							
	briques	27 439	+1	2 340	+81,7	6,5 2	4,2 2	8,8
14.	Ouvriers du textile à domicile.	1 130		86	-7,1	1,6	0,7	0,4
15.	Typographes	8 113	+	237	+ 3,0	3,7	3,2	2,6
	Total	312 935	+4	5 329	+17,0	100,0	100,0	100,0

¹ Pas encore affiliés à l'U. S. S. à cette époque.

² Y compris le personnel de la broderie.

Le classement des fédérations selon les effectifs ne s'est que peu modifié de 1939 à 1945. Il est resté le même pour les quatre fédérations les plus importantes: métallurgistes, ouvriers du bois et du bâtiment, cheminots, ouvriers du commerce et de l'alimentation; la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques a dépassé les fédérations du personnel des services publics et des employés des P. T. T.; elle figure maintenant en cinquième rang. La V. P. O. D. vient en sixième rang, suivie par la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, qui passe de la dixième à la septième place. Quant à l'Association des fonctionnaires des télégraphes et téléphones, elle passe du sixième au huitième rang. Pour les autres organisations affiliées, le classement est resté le même.

La structure sociale des effectifs de l'Union syndicale s'est fortement modifiée au cours des vingt dernières années. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les déplacements de la répartition des effectifs entre les diverses fédérations survenus de 1926 à 1935 et de 1935 à 1945 pour constater que le nombre des syndiqués de

l'industrie privée a augmenté plus rapidement que celui des agents des services publics.

En 1926, les fédérations qui organisent le personnel des services publics de la Confédération, des cantons, des communes et des entreprises mixtes groupaient 37% des membres de l'Union syndicale; cette proportion n'était plus que de 24,5% en 1945 (diminution d'un tiers en vingt ans). Cette évolution est due en partie aux réductions de personnel auxquelles les administrations ont procédé pendant des années. D'autre part, la capacité de production de l'économie privée a fortement augmenté, pendant la guerre notamment, ce qui a permis aux syndicats d'étendre leur champ de recrutement. Dès que nous connaîtrons les résultats définitifs du recensement de 1941 et la répartition des travailleurs entre les diverses professions, nous pourrons déterminer dans quelle mesure le degré d'organisation s'est amélioré.

Il est curieux de constater que les effectifs masculins et féminins n'augmentent pas au même rythme. Pendant la guerre, le nombre des femmes organisées a presque doublé, passant de 21 018 à 40 293. En 1945, 11 000 salariées se sont syndiquées: c'est un chiffre record. De 1939 à 1945, l'augmentation est de 91% pour les femmes et de 25% pour les hommes. Les femmes étant encore mal organisées, elles offrent davantage de possibilités de recrutement. C'est la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques qui groupe le plus grand nombre de salariées (11 509); viennent ensuite la F. C. T. A. (9906), la F. O. M. H. (7660), la F. V. C. E.

(4057).

De 1944 à 1945, l'accroissement des effectifs féminins a été de 50% pour la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, de 60% pour la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement et de 23% pour la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers. Les fédérations des fonctionnaires des télégraphes et téléphones, ainsi que des relieurs et cartonniers comptent une majorité de femmes (72% pour la première et 57% pour la seconde). Celles-ci constituent 40% des effectifs de la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques et 42% de ceux de la Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (12,8% du nombre global des membres de l'Union syndicale, contre 10,8% en 1944).

L'expansion syndicale s'est traduite par une augmentation du nombre des sections, en particulier dans des localités où il n'y avait encore aucune organisation syndicale. En 1945, les fédérations ont fondé 65 sections (F. C. T. A. 17, ouvriers du textile 16, personnel des services publics 15, ouvriers du vêtement et du cuir 11); 16 sections ont disparu à la suite de fusions ou de dissolutions, de sorte que l'accroissement effectif est de 49. Le nombre des sections des fédérations affiliées a passé de 1190 à 1239; 55 d'entre elles comptent plus de 1000 membres (dont 25 pour la F. O. M. H., 17 pour la F. O. B. B., 6 pour la F. C. T. A. et 3 pour la F. S. T.).

T	ab	10	9	п	2
1	au	10	a	u	·

	I	Nombre	des m	embres	1	Modification
Cantons	1939	1942	1943	1944	1945	par rapport à 1944 et 1939 absolue en 0/0 en 0/0
Berne	49 766	49 037	52 845	55 742	61 609	+5867 + 11 + 24
Zurich	46 978	47 880	51 309	54 294	60 235	+5941 + 11 + 29
Bâle-Ville	13 517	14 468	15 694	18 662	24 367	+5705 + 31 + 79
Argovie	15 758	16 425	17 099	17 446	20 694	+3248 + 19 + 31
Vaud	12 868	12 698	14 680	15 733	20 070	+4337 + 28 + 61
Soleure	9 262	11 796	14 049	15 806	18 742	+2936 + 19 + 103
Neuchâtel	12 995	12 414	12 702	12 785	14622	+1837 + 14 + 13
Genève	10 932	9 5 3 1	9 375	10 525	$14\ 601$	+4076 + 39 + 34
St-Gall	11 764	12 055	12 445	13 019	14294	+1275 + 10 + 21
Tessin	7 764	7 436	10 583	10 909	10 956	+ 47 + 0,5 + 41
Thurgovie	5 310	5 537	5 734	6234	7 713	+1479 + 24 + 45
Lucerne	5 262	5 343	5 810	6 258	7 5 1 0	+1252 + 20 + 43
Schaffhouse .	3 035	3 365	3 746	3 998	5 300	+1302 + 33 + 75
Valais	2 262	3 762	3 875	4 198	4 851	+ 653 + 13 + 114
Fribourg	1 626	1 770	2 784	3 313	4 504	+1191 + 36 + 178
Grisons	3 766	3 187	3 484	3 643	4 137	+ 494 + 14 + 10
Bâle-Campagne	1 161	1 742	2 100	2 260	2 665	+ 405 + 15 + 130
Glaris	756	1 308	1 534	1 664	2 489	+ 825 + 50 + 230
Appenzell R.E.	2 585	2 564	2 412	2 262	2 288	+ 26 $+$ 1 $-$ 12
Zoug	1 070	1 113	1 109	1 299	1 843	+ 544 $+$ 42 $+$ 72
Uri	504	804	1 187	1 478	1 513	+ 35 $+$ 2 $+$ 202
Schwyz	1 061	855	1 029	1 149	1 172	+ 23 $+$ 1 $+$ 10
Ob- et Nidwald	65	347	387	380	370	- 10 $-$ 3 $+$ 470
Appenzell R. I.	244	235	183	178	170	- 8 $-$ 0,5 $-$ 30

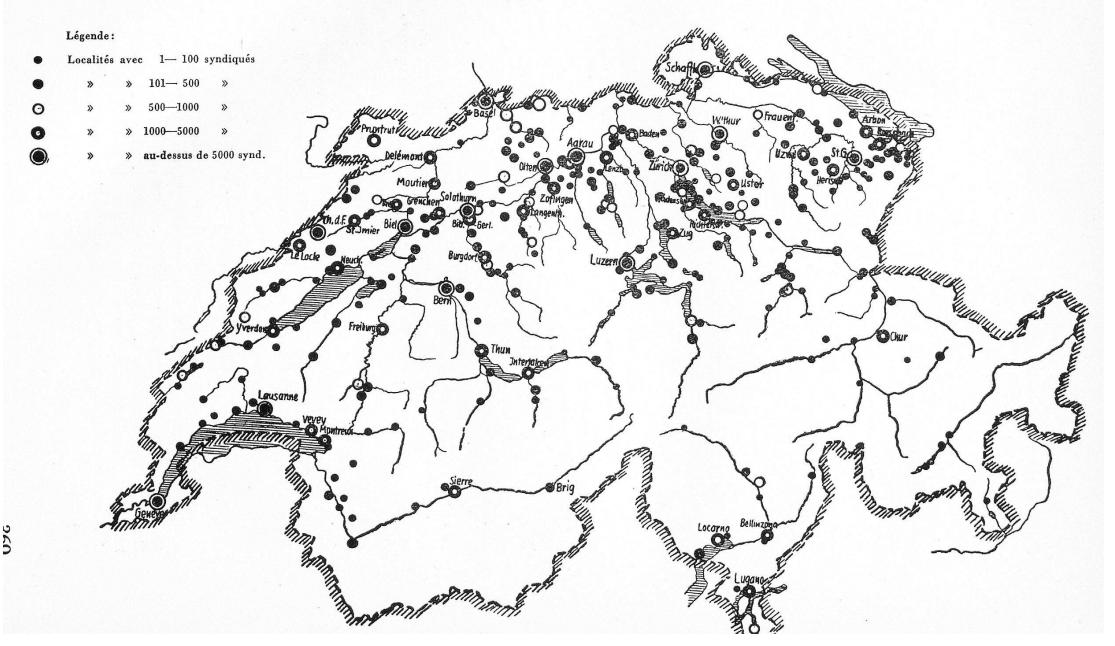
Les effectifs ont augmenté dans tous les cantons, sauf dans les demi-cantons d'Obwald, de Nidwald et d'Appenzell Rh.-I. Exprimés en pour-cent, c'est dans les cantons suivants que les progrès sont les plus marqués: Glaris 50%, Zoug 42%, Genève 39%, Fribourg 36%, Schaffhouse 33%, Bâle-Ville 31% et Vaud 28%. Il est intéressant de suivre les modifications des effectifs (en pourcent) intervenues dans les divers cantons depuis 1939. Dans les cantons où l'U.S.S. compte plus de 5000 membres, l'accroissement est de 103 % dans les cantons de Soleure, de 79% à Bâle-Ville, de 75% à Schaffhouse, de 61% dans le canton de Vaud, de 45% en Thurgovie, de 43% à Lucerne, de 41% dans le Tessin, de 34% à Genève, de 31% en Argovie. Obwald et Nidwald viennent en tête des cantons où l'on compte moins de 5000 syndiqués (augmentation de 470%), ce qui est dû à la création d'établissements militaires et à l'organisation de leur personnel; l'augmentation est de 230% dans le canton de Glaris, de 212% dans le canton d'Uri, de 178% dans le canton de Fribourg, de 130% à Bâle-Campagne et de 114% en Valais. Dans ces cinq cantons, les effectifs syndicaux ont plus que doublé pendant la guerre. En ce qui concerne le classement des cantons selon le nombre des travailleurs syndiqués, celui des quatre cantons qui viennent en tête ne s'est pas modifié. Depuis quelques années, le canton de Berne conserve une avance de 1000 à 2000 membres sur le canton de Zurich.

Tableau 4

						Modification
Communes	19 3 9	Nomb 1942	re des m 1943	embres 1944	1945	par rapport à 1944 absolue
Zurich	30 301	30 150	32 610	34 897	38 686	+3789
Bâle	13 517	14 468	15 694	18 662	24 367	+5705
Berne	19 067	17 974	19 600	20 623	21 879	+1256
Genève	10 740	9 5 3 1	9 244	10 405	14 481	+4076
Lausanne	7 557	7 031	7 803	8 361	10 042	+1681
Winterthour	7 680	8 564	9 117	9 454	9 953	+ 499
Bienne	9 498	9 416	9 862	10 053	9 553	— 500
La Chaux-de-Fonds	6 584	6 339	6 543	6 5 7 4	6 987	+ 413
Lucerne	5 050	5 047	5 314	5 744	6 900	+1156
St-Gall	5 376	5 256	5 618	5 730	6 071	+ 341
Aarau	3 926	4 629	4 838	4 893	5 625	+ 732
Soleure	2 615	3 534	4 464	5 230	5 528	+ 298
Olten	3 322	3 809	4 312	4 676	5 354	+ 678
Schaffhouse	2 889	3 209	3 5 7 6	3 818	5 135	+1317
Thoune	2 861	3 471	3 661	4 021	4 171	+ 150
Lugano	2 669	2 388	3 876	4 077	3 821	254
Neuchâtel	2 674	2 578	2 625	2 701	3 329	+ 628
Baden	2 622	2 582	2 664	2 829	3 042	+ 213
Fribourg	1 100	1 234	1 999	2 464	2 782	+ 318
Le Locle	2 890	2 693	2 647	2 621	2 753	+ 132
Zofingue	1 304	1 613	1 327	1 972	2 604	+632
Langenthal	1 736	1 861	2 093	2 203	2 547	+ 344
Granges	1 774	2 167	2 360	2 323	2 403	+ 80
Yverdon	1 143	1 528	1 865	1 961	2 341	+ 380
Coire	2 315	1 644	1 862	1 919	2 160	+ 241
Arbon	1941	1 953	1 940	1 943	2 002	+ 59
Lenzbourg	900	1 055	1 331	1 204	1 959	+ 755
St-Imier	1861	1 725	1 743	1 740	1 827	+ 87
Berthoud	1 211	1 317	1 396	1 551	1 741	+ 190
Wädenswil	963	1 369	1 255	1 281	1 542	+ 261
Chippis	420	1 726	1 644	1 583	1 538	— 45
Delémont	857	1 022	1 082	1 185	1 436	+ 251
Montreux	1 031	958	1 043	1 202	1 427	+ 225
Zoug	1 038	872	871	1 056	1 422	+ 366
Rorschach	1 325	1 380	1 332	1 304	1 383	+ 79
Interlaken	1 203	918	975	1 031	1 331	+ 300
Uzwil	1 115	1 250	1 281	1 285	1 296	+ 11
Horgen	803	830	1 208	1 249	1 286	+ 37
Vevey	925	818	893	977	1 271	+ 294
Bellinzone	1 001	1 216	1 346	1 246	1 249	+ 3
Gerlafingen	723	1 094	1 153	1 191	1 225	+ 34
Uster	895	931	974	1 014	1 198	+ 184
Tavannes	759	771	789	844	1 185	+ 341
Porrentruy	617	538	592	910	1 173	+ 263
Hérisau	1 196	1 227	1 135	1 116	1 170	+ 54
Moutier	780	905	971	894	1 159	+ 265
Locarno	723	805	936	1 101	1 137	+ 36

L'expansion du syndicalisme

(Carte syndicale de la Suisse)



Le tableau 4 indique les modifications intervenues dans les localités où l'on compte plus de mille syndiqués. De 1944 à 1945, le nombre de ces localités a passé de 43 à 47; l'accroissement est de 12 par rapport à 1939; dans trois d'entre elles (Bienne, Lugano et Saint-Imier), les effectifs syndicaux sont restés sans changement. Dans toutes les autres localités on enregistre des augmentations plus ou moins fortes. Bâle a pris la place de Berne, Lausanne a dépassé Winterthour et Bienne, Schaffhouse précède désormais Thoune et Lugano. Une comparaison avec 1939 confirme nettement les progrès du syndicalisme. A Soleure, Fribourg, Lenzbourg et Chippis, les syndicats ont doublé le nombre de leurs membres; ceux de Bâle, Olten, Lugano, Delémont, Porrentruy, Thoune, Schaffhouse, Granges, etc., ont fortement accru leurs effectifs. Il n'y a guère qu'à Coire, Saint-Imier et Hérisau que l'on note un recul.

Quant à la répartition des membres entre les trois régions: Suisse orientale, Suisse centrale (Tessin) et Suisse romande, elle ne s'est pas fortement modifiée.

	Suisse or	ientale	Suisse o	entrale	Suisse occ	identale
	(Zurich, Thurgovie, S Appenzell, Gri	chaffhouse,	(Bâle-Ville, Ba Argovie, Luc Schwyz, Uri, Tessin,	erne, Zoug, Unterwald,	(Berne, Neuch Genève, Valais	12 강성계계하는
	absolus	en 0/0	absolus	en ⁰ / ₀	absolus	en ⁰ /0
1925	51 358	34,2	41 697	27,8	56 942	38,0
1935	74 028	34,0	53 292	24,4	91 514	41,6
1945	96 626	31,5	89 832	29,3	120 257	39,2

La carte synoptique qui accompagne cette étude indique les localités où l'on compte des sections syndicales. Une comparaison avec une carte des industries suisses confirme que c'est dans les régions industrielles que le syndicalisme est le plus développé. Si l'on compare la nouvelle carte avec celle qui figure dans la « Revue syndicale » de 1943 (page 11 de la statistique syndicale de 1942) on verra que le réseau des sections syndicales est plus dense; depuis 1942, le nombre des localités où l'on compte des sections syndicales s'est accru de 47; ces localités se répartissent à peu près également entre les divers cantons.

2. Les mouvements syndicaux et leurs résultats

Il va sans dire que le syndicalisme influence d'autant plus fortement l'évolution des conditions de travail et de salaire que les travailleurs sont mieux organisés. C'est d'ailleurs ce que confirme notre statistique de 1945. Comme nous l'avons relevé dans nos études précédentes, nous n'avons pas la prétention de mener nos enquêtes avec une rigueur scientifique. Il est difficile d'ex-

primer par des chiffres l'ampleur et la signification de certains mouvements. Nos chiffres n'en reflètent pas moins nettement les tendances de la politique syndicale et l'efficacité de notre action. Il ne nous a malheureusement pas été possible de tenir compte, dans notre statistique de 1945, des renseignements fournis par la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, cette organisation n'ayant pas pu répondre dans le délai voulu. Ces indications figureront dans la statistique de 1946.

-			-
11'5	ah	lean	5

labicau 5	Total	des mouve	ments	Dont	grèves et loci	k-outs
Année	Nombre des mouvements	Nombre des participants	Dont organisés	Nombre des conflits	Nombre des participants	Moyenne des journées par conflit
1930	539	87 715	49 909	24	3 060	92
1931	455	72 089	40 355	28	1 439	14
1932	578	82 720	55 927	50	4 139	27
1933	429	121 570	93 984	42	2 593	24
1934	496	87 773	55 925	24	2 798	11
1935	427	45 719	31 279	23	723	21
1936	565	134 354	84 127	51	4 127	19
1937	994	187 013	99 380	35	4 246	24
1938	758	191 194	116 442	19	650	20
1939	582	207 385	139 248	10	64	8
1940	890	306 576	134 181			
1941	1 513	380 883	206 569	12	204	43
1942	1 731	430 421	233 899	13.	530	10
1943	2 066	516 391	242 841	24	2 019	5
1944	2 036	519 520	257 256	12	1 133	11
1945	2 060	411 813	253 799	24	1 426	9

Bien que nous n'ayons pas pu prendre en considération les chiffres fournis par la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, le nombre des mouvements s'est maintenu au-dessus de 2000, ce qui indique que les syndicats ont poursuivi avec la même énergie leurs efforts visant au rétablissement du salaire réel de 1939. En 1945, le nombre des travailleurs englobés dans ces mouvements a quelque peu reculé (de 500 000 à 412 000). Cette diminution est due en partie au fait que notre statistique n'a pas pu tenir compte des chiffres fournis par la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques (qui a déployé une activité particulièrement forte en 1945); d'autre part, elle est, si paradoxal que cela puisse paraître à première vue, une conséquence de l'exactitude de notre statistique; en effet, nous nous sommes efforcés d'éviter qu'un ouvrier ne soit compté deux fois dans un mouvement simultané de plusieurs fédérations. Il est d'ailleurs facile de démontrer qu'il n'y a pas eu de recul effectif; il suffit de rappeler que, sans tenir compte de la Fédération du textile, l'effectif des travailleurs organisés englobés dans ces mouvements est aussi élevé que l'an dernier. 1,2% seulement de ces mouvements ont abouti

à des grèves, lesquelles n'ont englobé que 0,3 % des salariés touchés par ces mouvements. Rien ne prouve mieux que les syndicats, même en période d'après-guerre, ne recourent qu'en toute dernière extrémité à l'arme de la grève. (Voir tableau 11.)

Tableau 6

	Nombre des		ant bénéficié des	améliorations	Con	trats co	llectifs
Année	Réduction de la durée du travail	Augmentation du salaire 1	Vacances et augmentation des vacances	Autres concessions	Nom- bre	Entre- prises	Nombre des béné- ficiaires
1930	2 964	34 113	11 942	11 559	85	1 945	25 824
1931	4 322	10 628	6 138	7 264	75	689	9 090
1932	1 819	4 700	3 897	3 707	72	525	7 479
1933	603	1 957	1 498	10 983	65	505	6 160
1934	1 307	1 968	6 5 7 3	4 870	84	1 652	18 813
1935	1 733	916	1 327	9 544	24	184	1 144
1936	2 011	6 5 6 2	4 903	9 179	115	1977	15 099
1937	8 773	135 300	84 230	10 944	140	3 989	52 563
1938	2 261	67 505	11 719	15 686	116	4 323	47 060
1939	1 278	22 868	7 130	35 423	95	2 5 1 4	25 683
1940	1574	165 826	4 395	7 207	17	643	1 680
1941	14 970	310 443	3 912	27 126	59	1 302	8 284
1942	2 896	377 708	8 189	39 426	58	8 896	23 545
1943	10 163	458 850	17 004	78 071	73	5 045	17 195
1944	3 275	478 132	90 027	86 419	130	8 846	38 965
1945	9 091	338 245	76 213	51 986	145	10 395	35 951

¹ Y compris les allocations de renchérissement.

Une analyse des résultats de ces mouvements indique l'apparition d'une tendance nouvelle de la politique des salaires. On a enregistré, grâce en partie aux subventions accordées par la Confédération aux fins d'abaisser les prix des denrées alimentaires, une certaine stabilisation du coût de la vie. Les employeurs ont réagi immédiatement. Ils ont opposé une résistance plus forte aux revendications posées par les travailleurs et en particulier à une majoration des allocations de renchérissement. Dans bien des cas, ces dernières ont cessé d'être augmentées. Cette tendance au blocage des salaires est confir de par le fait que le nombre des travailleurs qui ont bénéficié d'une nouvelle adaptation de leurs gains au renchérissement est inférieur de 140 000 par rapport à l'année précédente. C'est le premier recul enregistré depuis le début de la guerre.

Le régime des contrats collectifs a continué de se développer de manière réjouissante. Les fédérations ont conclu 145 nouveaux contrats collectifs. C'est le chiffre le plus élevé atteint jusqu'à maintenant dans l'espace d'une année. Si l'effectif des travailleurs nouvellement assujettis à des contrats collectifs a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, le nombre des entreprises liées contractuellement a, en revanche, fortement augmenté. La plus grande partie de ces contrats ont été conclus par les fédé-

rations suivantes: F. C. T. A., V. P. O. D., F. O. B. B., relieurs et cartonniers. Parallèlement, nombre de contrats et conventions arrivés à échéance ont été renouvelés.

Les employeurs ne voient jamais d'un bon œil les revendications qui visent à réduire la durée du travail et en période de « boom » encore moins qu'en temps ordinaire. Malgré cela, 9091 (3275 seulement en 1944) salariés ont pu obtenir une réduction de la durée du travail de 2,7 heures en moyenne par semaine (de 24 000 heures au total). Ce progrès social a été réalisé avant tout dans les professions organisées par la F.O.B.B. et la V.P.O.D. (Voir tableau 13.)

Le principe des vacances payées a également gagné du terrain en 1945. Au cours des deux dernières années, les syndicats ont remporté de très nets succès dans ce domaine. C'est d'autant plus réjouissant que leurs efforts n'avaient pas abouti à des résultats très satisfaisants pendant les premières années de guerre. En 1945, des améliorations ont pu être obtenues pour 46 000 travailleurs; tandis que les uns jouissaient pour la première fois du bienfait des congés payés, les autres bénéficiaient d'une augmentation de la durée des vacances. Année après année, nous devons constater que trop d'employeurs encore ne se décident à accorder des vacances que sous la pression de l'organisation syndicale. C'est dans l'industrie du bois et du bâtiment que le principe des vacances payées a gagné le plus de terrain. Les progrès sont également sensibles dans les domaines d'organisation de la V. P. O. D., de la F. C. T. A., de la F. O. M. H., de la F. V. C. E. et des relieurs et cartonniers. (Voir tableau 13.)

52 000 travailleurs ont bénéficié d'« autres concessions » (amélioration des locaux de travail, payement d'une partie du salaire en cas de maladie de longue durée, payement des jours fériés, suppléments pour certains travaux, création d'institutions de prévoyance en faveur du personnel, etc). Ces 52 000 travailleurs se répartissent comme suit: Professions organisées par la F.C.T.A.: 18 800; par la V.P.O.D.: 16 000; par la F.O.B.B.: 10 300; par la F.V.C.E.: 3550; par la F.O.M.H.: 2400.

Ces divers succès, très réjouissants, témoignent de l'énorme travail accompli par les fédérations syndicales. Qui dira jamais combien il a fallu d'énergie, de ténacité, de diplomatie, d'expérience, de conviction pour les obtenir. Ces améliorations n'ont pas été consenties de plein gré; elles ont dû être arrachées au patronat. Il est regrettable de constater qu'un bien petit nombre seulement d'employeurs ont fait preuve de l'indispensable compréhension. Trop peu d'entre eux sont conscients des exigences de la justice sociale. Sur le marché du travail, la loi de l'offre et de la demande joue maintenant en faveur des travailleurs; ils doivent donc saisir cette occasion pour arracher des concessions. Mais cela ne suffit pas. Ces concessions, il faut aussi les assurer de manière

Les prestations sociales des fédérations

Tableau 7	du bois ment,		Ouvriers relieurs et carton- niers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.
Indemnités de chômage	29 315 653	379 618	234 731	35 899	4 533 012
Indemnités en cas de maladie et d'accidents	3 952 299	9 944	194 774	496 900	1 300 879
(indemnités d'accouchement y comprises) Secours de vieillesse et de décès	399 813			7 825 949	
Secours en cas d'invalidité	399 013	10 320	183 327		257 520
Secours en faveur de personnes dans la			100 02.		20. 020
gêne (y compris contributions pour les					
mobilisés et actions pour parer au ren-					
chérissement)	443 221	33 665	123 830	233 929	321 397
Indemnités de déplacement et de démé-					
nagement	501				73 508
Assistance judiciaire	67 976	3 582	524	268 945	108 052
Mouvements de salaires et autres actions					
syndicales (y compris secours pour	967 195	7727	1 401	509 161	20 994
mesures de représailles)	267 125	7 131	1 401	209 101	20 994
Dépenses pour le travail éducatif (y com- pris la formation professionnelle)	59 629	5 753	40 336	40 628	99 821
Réductions sur les timbres de voyage	37 027	3 133	7 715		
Participations et subventions pour des buts			10	10 000	2 010
sociaux	130 410	5 345	19 470	230 774	118 032
Cotisation à l'Union syndicale suisse	226 068				
Cotisation au fonds de compensation de la					
caisse de chômage	175 102	7 924	11 658	2 974	136 668
Total	35 037 797	471 782	872 858	9 812 928	7 118 381
Total sans caisses de chômage					

¹ Y compris les mouvements d'agitation.

qu'elles ne puissent pas être rapportées en temps de crise. Le meilleur moyen d'y parvenir c'est de renforcer l'organisation syndicale et d'étendre le réseau des contrats collectifs. C'est ce que le mouvement syndical s'est appliqué à faire en 1945. Il y a réussi.

3. Les prestations sociales des fédérations syndicales de 1939 à 1945

Pendant les années de guerre, les institutions syndicales d'entraide ont eu à faire face à d'énormes charges. Grâce à la prévoyance dont les organes syndicaux ont toujours fait preuve, ces institutions n'ont pas failli à leur tâche, difficile entre toutes. Malgré l'aide efficace apportée par les caisses de compensation pour pertes de salaire, les syndicats ont eu encore bien des misères à soulager. Nombre de fédérations ont exonéré leurs membres mo-

 ² Caisse de décès des employés T. T.
 ³ Sans la Fédération du personnel de la broderie qui a fusionné en 1944.

pendant les années 1939-1945

Chape- liers	Litho- graphes	Métal- lurgistes et horlogers	Personnel des services publics	Fonct.	Empl. des postes, téléph. et télégr.	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouvriere du textile et de fabrique	Ouv. du textile, à domicile	Typo- graphes
132 789	196 223	 17 416 108	457 562	_	_		980 186	311 890	1 673 615
17 806 — 3 483	914 860 102 097 1 083 455	8 171 617	1 082 692 —	_	108 100 ²	_	36 837 247 752 —	 5 631 	2 822 649 353 810 5 826 805
1 076 595 48	502 848 23 227 421	8 962 304 107 685 17 341	228 141 — 119 702	12 034 — 2 807		1 185 240	157 229 5 657 1 798	14 986 —	686 193 24 433 9 544
12	5 844	108 067	514 378 1	21 054	81 814	9 050	81 327	_	10 640
76 34		_	160 995 26 632	34 775 473		150 380	111 495 ¹ 131	_	449 611 41 940
1 036	10 208	435 982	135 605	149 814 25 580	264 500 59 922	74 826 12 343	35 924 48 140	287 4 540	156 250 40 990
	2 921 058	$\begin{array}{r} 366\ 152 \\ \hline 43\ 382\ 434 \\ 25\ 966\ 326 \end{array}$	3 288 436			98 194 98 194			42 052 12 138 532 10 464 917

⁴ Le travail éducatif y compris la formation professionnelle est supportée presque exclusivement par les sections, et non par la centrale de la Fédération des métallurgistes et horlogers.

bilisés ou dans le besoin du payement des cotisations destinées à alimenter les institutions d'entraide; parallèlement, il a fallu faire en sorte que ces dernières restent non seulement en mesure de remplir leurs fonctions, mais encore qu'elles soient à même d'affronter les dépenses extraordinaires consécutives à la guerre et au renchérissement. Les syndicats ne se sont pas bornés à contribuer efficacement à la défense spirituelle du pays. Ils ont consenti à de gros sacrifices financiers pour assurer la défense économique et sociale. Le tableau 7, relatif aux prestations sociales des fédérations syndicales, est éloquent.

La dernière statistique concernant les prestations sociales des syndicats a été publiée dans le numéro 10 de la « Revue syndicale » de 1942. La présente enquête s'étend de 1939 à 1945. Quelques-uns des chiffres publiés en 1941 ont dû être corrigés. Au cours de ces sept années, les prestations sociales des syndicats ont totalisé la somme de 119 millions de francs, dont près de la moitié, soit 56 millions de francs, a été distribuée sous la forme d'allocations de chômage. Dès le début de la mobilisation, ces indemnités sont tombées au-dessous de 20 millions de francs, ce qui n'avait plus été le cas depuis 1939. En 1943, elles ont été inférieures à 5 millions de francs; elles ont légèrement augmenté en 1944 et en 1945. Sur ces 56 millions de francs, les syndicats ont fourni 15 millions de francs; la différence est constituée par les subventions de la Confédération, des cantons et des communes. (Voir tableau 14.)

Les autres prestations sociales ont atteint la somme de 63 millions de francs, dont 43 millions de francs pour les secours en cas de maladie et d'accidents, les indemnités de décès, les rentes de vieillesse et d'invalidité. Comme le montre le tableau ci-dessus, ces dépenses ont augmenté d'année en année. Si l'on fait abstraction de la subvention fédérale d'un million aux caisses de maladie, les prestations des syndicats s'établissent à 62 millions de francs. Pendant la guerre, diverses fédérations ont fortement perfectionné leurs institutions d'assurance.

Les secours divers versés en cas de besoin ont passé de 40 000 francs en 1938 à 2,5 millions de francs en 1944. La suspension du payement de certaines cotisations dont les mobilisés ont bénéficié, les subventions versées pour la distribution de denrées à prix réduit et l'extension des cultures sont comprises dans ces secours, lesquels ont absorbé près de 12 millions de 1939 à 1945.

Au cours des trois ou quatre dernières années, les dépenses d'assistance judiciaire, les allocations versées pour les déménagements, etc., ont fortement augmenté. Il faut aussi tenir compte des charges qu'implique la remise à prix réduit — par toutes les fédérations — de timbres de la Caisse suisse de voyage.

De même, celles des prestations sociales qui dépassent le cadre de l'organisation syndicale et dont la collectivité tout entière bénéficie exigent des moyens financiers toujours plus considérables. Il suffit de songer aux dépenses nécessitées par les mouvements revendicatifs, dépenses dont profitent également les salariés non syndiqués, aux charges que représente le travail éducatif, à l'aide financière apportée par les syndicats à diverses œuvres sociales (Œuvre suisse d'entraide ouvrière, par exemple, Don suisse, etc.) et enfin aux cotisations versées par les fédérations à l'Union syndicale suisse, dont on peut dire qu'elle est en quelque sorte au service du pays tout entier. Depuis la nouvelle réglementation de l'assurance-chômage, les sommes versées au fonds central de compensation créé en 1943 représentent également une contribution à la collectivité et au bien public. Ces diverses pres-

tations ont atteint la somme de 7 millions de francs. Enfin, les dépenses exigées par l'édition des journaux syndicaux — et dont nous n'avons pas tenu compte — contribuent au travail éducatif et à la formation intellectuelle du peuple suisse.

Le tableau 7 montre la répartition des multiples prestations sociales des syndicats. On constate que les fédérations de l'industrie privée consacrent aux activités destinées à accroître la sécurité sociale des sommes plus considérables que les organisations du personnel des services publics.

Tableau 8

Les prestations sociales des fédérations de 1939—1945 d'après les sommes investies en francs

a apres tes somme.			Sans caisse de chômage
Métallurgistes et horlogers		43 382 434.—	25 966 326.—
Ouvriers du bois et bâtiment		35 037 797.—	5 722 144.—
Typographes		12 138 532.—	10 464 917.—
Cheminots		9 812 928.—	9 777 029.—
Ouvriers du commerce, des transports	et de		
l'alimentation		7 118 381.—	2 585 369.—
Services publics		3 288 436.—	2 830 874.—
Lithographes		2 921 058.—	2 724 835.—
Ouvriers du textile et de fabrique		1726422.	746 236.—
Ouvriers relieurs et cartonniers		872 858.—	638 127.—
Employés P.T.T		626 695.—	626 695.—
Ouvr. du vêtement, du cuir et de l'équi		471 782.—	92 164.—
Ouvriers du textile à domicile		343 520.—	31 630.—
Fonctionnaires postaux		246 537.—	246 537.—
Chapeliers		159 621.—	26 832.—
Fonctionnaires T.T		98 194.—	98 194.—
	Total	118 245 195.—	62 577 909.—

Il est évident que sans une conscience profonde de la solidarité qui doit unir les travailleurs, ces institutions d'entraide n'auraient pas pris un tel développement et qu'elles seraient incapables de verser de telles prestations. On ne dira jamais assez que les sommes ainsi accumulées sont le résultat de sacrifices librement consentis. La puissance financière des institutions syndicales confirme aussi le vieil adage: les petits ruisseaux font les grandes rivières. Diverses fédérations exigent des cotisations relativement élevées. Les typographes, par exemple, versent 6 fr 40 par semaine aux institutions d'entraide en plus de la cotisation locale. Pour les classes supérieures des institutions de prévoyance de la F. O. M. H., la cotisation hebdomadaire s'établit à 5 fr. 40 sans la cotisation prélevée par la section. Bien que de telles charges grèvent lourdement les budgets ouvriers, des milliers de travailleurs les supportent de plein gré, conscients des exigences de la solidarité. Relevons encore que diverses fédérations du personnel des services publics gèrent des caisses de prêts pour éviter que leurs membres dans la gêne ne contractent des emprunts auprès des nombreuses officines qui prêtent à des taux usuraires. Les prêts sont accordés sans intérêt. La nécessité de cette institution montre bien que les salaires et traitements sont loin d'être trop élevés et que maints d'entre eux, au contraire, sont insuffisants. Plusieurs des fédérations de fonctionnaires sont venues en aide aux enfants de leurs collègues des pays victimes de la guerre.

A côté des fédérations, de nombreuses sections versent à leurs membres des prestations sociales, lesquelles totalisent certainement une somme considérable. Il ne nous est malheureusement pas possible de donner des chiffres exacts. Quoi qu'il en soit, les sommes que les syndicats ont prélevées, de 1939 à 1945, sur les cotisations de leurs membres pour les affecter à des œuvres sociales dépassent nettement, si l'on tient compte des prestations des sections, les 77 millions versés par les caisses centrales. Ces dépenses ne se sont pas accrues uniquement en proportion de l'augmentation des effectifs. Les charges par membre sont devenues plus élevées; elles ont passé — en moyenne — de 19 fr. 25 en 1925 à 26 fr. en 1935, à 33 fr. 75 en 1940 et à 38 fr. 83 en 1945. On voit que l'idée de l'assurance gagne sans cesse du terrain dans nos fédérations. En revanche, pendant ces années difficiles, les travailleurs syndiqués ont toujours pu compter sur l'aide de leurs organisations.

Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1945

Tableau 9 Fédérations	Situation au Augmentation par admissions		Diminu- tion par départs, démis-	Effectif au 31 déc.	Augmen ou dimi		Hommes	Femmes	Part à l'effectif total	Sections
	1944	et mutations	sions, exclusions, décès	1945	Absolue	En ⁰ /0			en ⁰ /0	
1. Ouvriers du bois et bâtiment 2. Ouvriers du vêtement, du cuir	46 477	17 816	7 507	56 786	+10 309	+ 22,3	56 321	465	18,1	98
et de l'équipement 3. Ouvriers relieurs et carton-	6 808	4 860	1 478	10 190	+ 3 382	+ 49,8	6 133	4 057	3,2	101
niers	2 876	899	465	3 310	+ 434	+15,2	1 422	1 888	1,0	25
4. Cheminots	35 776	2 885	1 450	37 211	+ 1435	+ 4,2	36 461	750	11,8	297
5. Ouvriers du commerce, des										
transports et de l'alimentation	28 706	9 698	4 573	33 831	+ 5 125	+17,8	23 925	9.906	10,8	143
6. Chapeliers	220	5	4	221	+ 1	+ 0,5	164	57	0,1	6
7. Lithographes	2 026	155	78	2 103	+ 77	+ 3,8	$2\ 103$		0,7	13
8. Métallurgistes et horlogers .	83 495	17 057	7 466	93 086	+ 9591	+11,3	85 426	7 660	29,8	102
9. Personnel des services publics	22 478	3 828	1 898	24 408	+ 1930	+ 8,6	22 640	1 768	7,8	155
10. Fonctionnaires postaux	3 736	196	144	3 788	+ 52	+ 1,4	3 565	223	1,2	44
11. Employés P. T. T	8 842	1 126	702	9 266	+ 424	+ 4,8	9 251	15	3,0	53
12. Fonctionnaires des téléphones										
et télégraphes	1 975	298	220	2 053	+ 78	+4,0	568	1 485	0,7	34
13. Ouvr. du textile et de fabrique	15 099	14 590	2 250	27 439	+12340	+81,7	15 930	11 509	8,8	114
14. Ouvriers du textile, à domicile	1 216	34	120	1 130	— 86	7,1	998	132	0,4	22
15. Typographes	7 876	482	245	8 113	+ 237	+ 3,0	7 735	378	2,6	32
Total	267 606	73 929	28 600	312 935	+45329	+ 17,0	272 642	40 293	100,0	1 239

Effectifs des fédérations syndicales au 31 décembre 1945 d'après les cantons

Tableau 10 Cantons	Ouv. du bois et du bâti- ment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et carton- niers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Cha pe- liers	Litho- gra- phes	Métal- lurg. et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. postaux	Empl. des postes, téléph. et télégr.	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fa- brique	Ouv. du textile, à do- micile	Typo- gra- phes	Total
Argovie	S 451		87 26 — 166 967 241 147 — 9 67 113 — 26 — 43 87 192	1 270 189 		8 96 63 	388 170 425 80 15 73 14	1 296 3 340 20 910 688 4 263 431 506 1 735 9 693 185 2 190 — 8 187 3 528 948	1 022 91 14 246 2 969 4 304 178 533 135 396 360 607 133 314 103 368 1 027 866	171 		52 105 337 31 91 17 76 83 60 70 67 89	2 044 497 		473 — — 1 006 1 514 55 529 47 117 346 276 — 91 35 210 425 200	20 694 2 288 170 2 665 24 367 61 609 4 504 14 601 2 489 4 137 7 510 14 622 370 5 300 1 172 18 742 14 294 10 956
Thurgovie Uri Vaud	1 150 73 5 328 1 069	505 11 879 23	37 305	783 557 3 642 718	896 64 2 066 80		137	2 650 754 5 103 2 660	471 	51 - 393 35	159 - 831 149	102 18	806 54 —	_ _ _	161 697 38	7 713 1 513 20 070 4 851
Valais	386 9 871 13	16 1 166 987	797 —	167 5 800 1 2 438	109 7 680 1 446		712 —	651 16 449 5	39 8 711 2 873	732 —	54 1 958	353 3441	421 4 064 12		1 888 5	1 843 60 235 6 220
Total	56 786	10 190	3 310	37 211	33 831	221	2 103	93 086	24 408	3 788	9 266	2 053	27 439	1 130	8 113	312 935

^{*} Y compris les sections et groupes qui ne peuvent être classés par localités. ¹ Sous-fédération V. A. S., V. P. V. partiellement, ouvriers d'entreprise et gardesfreins auxiliaires. ² Section du personnel du service obligatoire du travail, partiellement sections du transport aérien, du personnel civil du Département militaire fédéral, artistes de théâtre, maîtres d'école. ³ Section des gradés et radio.

Statistique des mouvements en 1945

Tableau 11	Nombre	Nombre des	No	mbre des	participan	ts		Mouvements sans suspension de travail			Grèves et lock-outs			
Fédérations	des mouve-	des entre- Dont organisés		10 0 1	Valential and the second			Moyenne						
	ments	concer- nées	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Cas	Entre- prises	Partici- pants	Cas	Entre- prises	Partici- pants	des jour nées de conflit	
1. Ouvriers du bois et du bâtiment	409	16 644	121 282	2 488	55 000	450	394	16 511	120 323	15	133	959	9	
2. Ouvr. du vêt., du cuir et de l'équip.	142	1 321	14 452	env. 7 000	6 586	2 238	142	1 321	$14\ 452$	-		-	-	
3. Ouvriers relieurs et cartonniers	21	600	5 000	2 500	3 300	1 850			4 900	1	10	100	2	
4. Cheminots	155	118	41 000	800	29 500	700	155	118	41 000			_	_	
5. Ouvriers du commerce, des transports														
et de l'alimentation	509	8 632	48 504	17 614	28 257	9 714	508	8 631	48 498	1	1	6	2	
6. Chapeliers	5	13	151	1072 2731 0	142		5	13	151		-	_	_	
7. Lithographes	2	169	2 100	10.	2 100		2	169	2 100	. —	-	_	-	
8. Métallurgistes et horlogers	619	1 278	116 272	[[[보고 4000] - 1122] - 1122 [1222] - 12	90 000				112 720	7	7	361	10	
9. Personnel des services publics	191	149	env.25 000		16 682	1	191	149	25 000		_	-	_	
10. Fonctionnaires postaux	1	1	4 000	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	3 780		1	1	4 000	7	-		_	
11. Employés des P.T.T	1	1	9 500	1	9 200		1	1	9 500		_	-	-	
12. Fonctionnaires des téléph. et télégr.	1	1	2 300	1 500	2 000	1 450	1	1	2 300		-	_	-	
13. Ouvriers du textile et de fabrique.	1	_		-	_	-	-	<u> </u>		-	-	_		
14. Ouvriers du textile, à domicile	1	4	55		55		1	4	55	1	-		_	
15. Typographes	3	1 214	7 197	378	7 197	378	3	1 214	7 197		_	_	-	
	2 060	30 145	396 813	49 400	253 799	25 096	2036	29 992	392 196	24	151	1426	_	
		680)/ 61												

¹ Les renseignements n'ont pas pu être donnés à temps, en raison du surcroît de travail. Ces chiffres seront indiqués dans la statistique de l'année prochaine.

Résultats des mouvements déclenchés en 1945

Tableau 12	Aug		de salaire renchérisser		ations	Remarques AR. = Allocations de renchérisse-	Cor	ntrats coll	ectifs
Fédérations			Nombre	En	francs	ment.			Nombre
	Cas	Entre- prises	des béné- ficiaires	Par ouv. et par semaine	Montant hebd. global	AS. = Augmentations de salaires AA. = Allocations d'automne AE. = Allocations pour enfants	Cas	Entre- prises	des béné- ficiaires
\ \									
1. Ouvriers du bois et du bâtiment		16 322	119 955	4.93	590 823		46 ¹	3 065	17 065
2. Ouvr. du vêt., du cuir et de l'équip.	82	821	10 368	-	-	Augmentations de salaires forte- ment différentielles.	6	6	585
3. Ouvriers relieurs et cartonniers	15	492	4 930	-	-	AR., AS., AA. AE. améliorées, échelonnement différent.	- 3	120	2 700
4. Cheminots	155	118	41 000	_	_	AA. au personnel de l'Etat selon A. C. F. du 12. 9. 45 et AR. se- lon A. C. F. du 12. 9. 45.		_	
5. Ouvr. du comm., d. transp. et de l'alim.	269	7 538	39 784	_	<u> </u>	AS., AR. et AA. échelonnées dif- féremment.	45	6 961	12 011 ²
6. Chapeliers	4	12	141	_	_	AS. échelonnement inégal.		_	_
7. Lithographes	2	169	2 100	_	-	7e AR.: Augm. mensuelles 10 fr.; AE.: 5 fr. 8e AR.: 4 fr. par semaine pour les ouvriers, 3 fr. pour les auxiliaires.	_	_	
8. Métallurgistes et horlogers	284	379	50 764	3.74	190 106	AS. et AA. dans 112 cas pour 27 349 travailleurs.		-	_
	51	412	12 794	7.92	101 594	AR.	_	_	-
	35	35	14 308	_	-	AS. de 2 à 20%.		-	_
	87	36	18 210	-	_	AA., AR., simples, graduées dif- féremment.	19	217	2 409
9. Personnel des services publics	35	35	839	11.75	9 849	Tot ommont:	26	26	1 181 3
10. Fonctionnaires postaux	1	1	4 000		$\left(-\right)$	AA. au personnel d'Etat selon	-	_	
11. Employés des P.T.T	1	1	9 500	_	- }	A. C. F. du 12. 9. 45 et AR. p.		_	_
12. Fonctionnaires des téléph. et télégr.	1	1	2 300	_	-	1946 selon A. C. F. du 28. 9. 45.	_	_	
13. Ouvriers du textile et de fabrique.	4	— .		_	_		_	_	
14. Ouvriers du textile, à domicile	1	4	55	_	47.224	AS. 15 à 20%.	_	_	_
15. Typographes	3	1 214	7 197		47 334	Augm. de l'AR. de 6 fr. 30 par semaine p. l'ouvrier, de 5 fr. 30			
	1444	27 650	338 245	_	_	p. l'auxiliaire, de 4 fr. 30 p. les femmes. AS. de 2 fr. par semaine p. 587 ouvriers et de 10 fr. 30 par semaine pour 200 ouvriers.	145	10 395	35 951

Renouvellement de contrats dans 95 cas pour 8208 exploitations avec 64 790 travail leurs.

Renouvellement de contrats dans 9 cas pour 9 exploitations avec 1 166 travail leurs.

Renouvellement de contrats dans 11 cas pour 161 exploitations avec 1 164 travail leurs.

Voir remarque du tableau 11.

Tableau 13		Réductions	de la dure	se du trava	il		ces et amél iditions de		Concessions diverses		
Fédérations		Entre-	Nombre des heures			Entre-			Entre-		
	Cas	prises	Ouvriers	Par ouvr. et par semaine	Total par semaine	Cas	prises	Ouvriers	Cas	prises	Ouvriers
	0.1	7000	7000		75 504	106	0.700	56.007	7.03	700	10 270
1. Ouvriers du bois et du bâtiment .	21	1398	7833	2	15 504	186 17	8 703 516	$\begin{bmatrix} 56 & 297 \\ 2 & 829 \end{bmatrix}$	101 8	729	931
2. Ouvr. du vêt., du cuir et de l'équip.			-	_		6	442	2 829 2 2 890 2	6	165	3 550
3. Ouvriers relieurs et cartonniers 4. Cheminots	_	_					442	2 090			- 0 000
4. Cheminots											
et de l'alimentation	9	33	375			28	189	4 868	124	6665	18 833
6. Chapeliers		_	_	_	_	ĩ	1	10		_	_
7. Lithographes		_		_	_	_	_	_			_
8. Métallurgistes et horlogers	<u> </u>	_	-	_	_	53	53	3 045	19	217	2 409
9. Personnel des services publics	16	16	883	9,7	8 555	17	17	6 274 8	94	97	15 993
10. Fonctionnaires postaux	_	-	_			_	_	-	_	_	-
11. Employés des P.T.T	_	_			_	_	_		_		
12. Fonctionnaires des téléph. et télégr.		- -		_	_	_	_			-	_
13. Ouvriers du textile et de fabrique.	_	_	-	_	_	-	-	-			
14. Ouvriers du textile, à domicile						1	1 214	2			
15. Typographes											
	46	1447	9091	2,7	24 059	309	11 135	76 213	352	7881	51 986

Dont 5 cas d'amélioration des conditions de vacances pour 2239 travailleurs.
 Amélioration des conditions de vacances.
 Dont 11 cas d'amélioration des conditions de vacances pour 4057 travailleurs.

Les prestations sociales des fédérations syndicales de 1939-1945

(En francs)

Tableau 14	1939	1939 1940		1942	1943	1944	1945	Total 1939—1945
Indemnités de chômage	17 597 732	8 539 960	5 105 949	5 650 967	4 350 271	7 161 075	7 581 704	55 987 658
Secours de maladie et accidents	11 391 132	0 339 900	3 103 949	3 030 901	4 330 211	1 101 013	1 301 104	33 901 030
(incl. indemnités pour accou-								
chements, traitement et soins)	2 241 132	2 159 413	1 938 193	2 159 028	2 337 447	2 893 945	3 589 519	17 318 677
Indemnités de vieillesse et décès	1 784 540	2 137 658	2 300 040	2 383 157	2 414 268	3 518 909	3 845 329	18 383 901
Indemnités en cas d'invalidité .	968 388	990 517	1 052 825	1 075 514	1 098 045	1 090 810	1 113 769	7 389 868
Indemnités aux personnes dans					1 203			
la gêne (incl. aide aux mobi-								
lisés et action contre le ren-								
chérissement	683 573	$1\ 350\ 327$	1 558 846	1 645 498	2 153 916	2 561 733	1 860 522	11 814 415
Sec. de voyage et de déménagem.	20 197	33 806	20 687	$27\ 248$	30 767	35 455	68 705	236 865
Assistance judiciaire	84 127	76 768	78 014	95 412	90 139	98 814	104 240	627 514
Mouvements de salaires et autres								
(incl. indemnit. de représailles)	414 392	$110\ 221$	179 290	$122\ 947$	192 333	$243\ 136$	389 579	1 651 898
Dépenses pour besoins culturels	707.000	00.400	7.25 7.00	770 701	7.47.004	074787	222 465	7 000 005
(incl. form. professionnelle).	121 893	88 498	$127\ 133$	158 131	$141\ 004$	214 171	238 465	1 089 295
Rabais sur les timbres de voyage						43 874	69 913	113 787
Participation et subventions à des buts sociaux	954 503	259 581	294 697	290 504	204 241	331 734	355 132	2 180 390
Cotisations à l'U.S.S	$254\ 501$ $205\ 801$	191 400	172 224	181 988	394 241 195 847	208 269	224 425	1 379 954
Cotisations au fonds de compen-	203 601	191 400	112 224	101 900	193 041	200 209	224 423	1 317 734
sation des caisses de chômage			<u> </u>		209 068	257 984	291 795	758 847
Total ¹	24 376 276	15 978 149	12 737 898	13 790 394	13 607 346	18 659 909	and the second s	118 882 925
Total sans les caisses de chômage	6 778 544	7 398 189	7 721 949	8 139 427	9 257 075	11 498 834	12 151 393	62 945 411

¹ Y compris les prestations de la Féd. du personnel de la broderie jusqu'à sa fusion en 1943 et de la Féd. du personnel de boucherie de 1939 jusqu'à 1941.